



En exercice : 58
Présents : 44
Votants : 48

Séance du 12 juin 2023

Le Douze Juin Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 6 juin 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	/
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaires
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	MÉZIERES Hervé, suppléant
MÉE	/
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	/
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), BEUCHER Clément (St Poix), GUINEHEUX Dominique (St Quentin-les-Anges), PELLUAU Philippe (Renazé).

Étaient absents : DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), BAHIER Alain (Mée), GARBE Pascale (Méral), CHADELAUD Gaétan (La Roë).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean-Sébastien DOREAU a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Philippe CHANCEREL a donné pouvoir à Hervé MÉZIERES
Clément BEUCHER a donné pouvoir à Colette BRÉHIN
Dominique GUINEHEUX a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-06/69 : EAU & ASSAINISSEMENT

Séance du : 12 juin 2023

OBJET 2023-06/69 : EAU & ASSAINISSEMENT

AUTORISATION POUR LE LANCEMENT D'UNE CONSULTATION POUR UN ACCORD CADRE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

M. Richard CHAMARET, Vice-président en charge de l'Environnement, de l'Eau et Assainissement, rappelle au conseil communautaire que lors de sa séance du 08 octobre 2018, ce dernier a voté des fréquences de renouvellement de 60 ans pour les réseaux d'eau potable et de 75 ans pour les réseaux d'eaux usées.

Ces fréquences impliquent une programmation annuelle d'opérations de renouvellement et de réhabilitation de ces réseaux sur l'ensemble du territoire de la CCPC.

La Régie ne disposant pas en interne des moyens humains suffisants pour réaliser les études et le suivi des opérations rattachées à ces programmations annuelles, le conseil communautaire avait autorisé le recrutement d'un prestataire extérieur pour accompagner la collectivité dans ces dossiers, sous la forme d'un Accord-Cadre de maîtrise d'œuvre, d'un montant maximum de 221 000 € HT, sur une durée de 3 ans, avec possibilité de reconduction de 1 an.

Le marché actuel arrive à son terme le 07 octobre 2023 et la Régie souhaite de nouveau être accompagnée par un bureau d'étude pour réaliser les études et le suivi des opérations pour les programmations des années à venir.

Sur proposition du Conseil d'exploitation en date du 30 mai 2023,

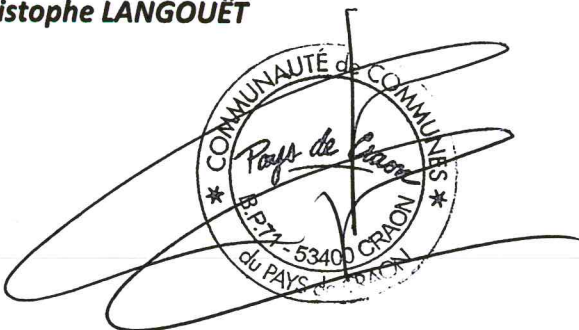
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 05 juin 2023,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité (48 votants),**

- ⇒ **AUTORISE** le lancement d'une consultation en vue de la conclusion d'un nouvel Accord-Cadre de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de réseaux d'eau potable et d'assainissement, sur la base d'un montant maximum de 275 000 € HT, d'une durée de 3 ans (*avec possibilité de reconduction de 1 an supplémentaire*) et sous la forme d'une procédure adaptée.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à attribuer le marché au cabinet le mieux disant, après analyse des offres.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer le marché à venir, devis, avenants et toutes autres pièces afférentes à ces dossiers.

**Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 23 Juin 2023**

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230612-DELIB20230669-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2023

Affichage : 23/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



**Le Secrétaire de séance,
Philippe GUIARD**

